



## Universitätsbibliothek Paderborn

**Dialogve De La Tres-Saincte Vie De La Vierge Marie. De ses eminentes perfections, & les deuoirs que nous luy deuons rendre**

**Pont-A-Movsson, 1649**

XXXVII. Meritoit elle mesme en dormant?

[urn:nbn:de:hbz:466:1-46934](#)

26      *De la tres-faincte vie*  
vtilles en faisant des hayes , & d  
clotures autour de ses champs,  
des ieunes arbres , qu'il a plant  
pour leur seruir de deffenses , &  
remparts , contre les animaux , q  
les endōmageroient . Ainsi la Vie  
ge aiant eu part aux misères hum  
nes , exceptez celles qui tendent in  
mediatement au peché , elle les ei  
ploya tres-vtilement pour la sa  
cteté de son ame , iusques aux act  
de manger & de dormir , qu'e  
rendoit de grand prix , & meriti  
auprès de Dieu .

x x x v i i .

*Meritoit elle mesme en dormant*

Plusieurs deuots , & sçauans p  
sonnages l'ont enseigné , d'auta  
qu'il y a toute l'apparence du mo  
de que son ame auoit l'vsage de n  
son , mesme durant le sommeil  
car si l'on tient que Salomon en  
beau songe , auquel il demanda  
Dieu , & receut le don de son t  
comparable sagesse , eut vn verit  
ble exercice de son franc arbitre ,

I'vsage de raison, ainsi qu'il appert  
de son excellent discours; qui niera  
cette faueur à la souueraine Prin-  
cessé, & Dame du Ciel & de la  
terre?

XXXVIII.

*Confirmez d'avantage cette  
verité?*

Si les songes mauuais procurez  
volontairement par des actions de-  
prauées du iour precedent, tiennent  
lieu de peché ; parce que ce sont,  
comme dependances de la malice,  
qui a precedé : pourquoy ne dirons  
nous pas, que les songes qu'auoit  
la Vierge prenant son repos estoient  
vertueux, & sacrez, attendu qu'ils  
prouenoient des saintes affectiōs  
du iour passé. Et puis, si saint Iean  
as eu l'vsage de raison, & l'exercice  
de son franc arbitre dans le ventre  
de sa mere, pourquoi refusera-ton  
ce priuilege à la Vierge, & ne dira-  
ton que dormant son cœur veil-  
veritoif.

C 2